

Reignier : agrandissement de la zone de l'Éculaz



Nouvelle étape dans le développement de la ZAC de l'Éculaz avec une extension de 52 000 m².

Après avoir acquis de nouveaux terrains situés près de la zone artisanale de l'Éculaz, la communauté de communes Arve et Salève et le conseil général ont débuté les travaux d'aménagement de la ZAC du parc d'activités économiques en août dernier. La réalisation de cette extension de 52 000 m² qui sera reliée à l'ancienne est confiée à la SED Haute-Savoie et dispose d'une surface pouvant être divisée en 20 lots maximum. « Pour l'instant c'est une répartition fictive, les travaux concernent les réseaux, égouts, électriques, etc., et l'aménagement paysager.

Nous souhaitons accueillir des entreprises d'artisanat de qualité mais pas de locaux commerciaux sur cette zone-là », déclare Laurent Ugnon, responsable des services techniques. Situés dans la plaine des Rocailles, les travaux s'inscrivent dans une démarche environnementale, ainsi les matériaux du site sont réutilisés et la nature est respectée. « Bien sûr, les espaces boisés classés sont maintenus et protégés. Le bureau d'étude a cherché à respecter ce cadre bucolique. Je pense que cet endroit sera plus qu'agréable pour les entreprises qui viendront s'implanter », ajoute-t-il. A.Cellard